

La Gazette

Saint-Quentin-en-Yvelines

VOISINS-LE-BRETONNEUX
LES MASQUES
JETABLES RECYCLÉS
EN MATÉRIEL
SCOLAIRE
Actu page 8

Le procès des médecins nazis à Nuremberg joué par des étudiants de l'UVSQ



Dossier page 2
Des étudiants ont fait une première reconstitution du procès de Nuremberg, impliquant les médecins nazis, le 26 octobre, à l'UFR de santé. Ce projet pluridisciplinaire a pour but d'aborder la question du consentement au soin.



MAGNY-LES-HAMEAUX
Des animations diététiques à La Poste
Actu page 8

- TRAPPES**
Un nouveau dispositif pour les « comités de quartier » **Page 5**
- VOISINS-LE-BRETONNEUX**
Un nouveau logement passerelle dans la commune **Page 6**
- SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES**
Mois sans tabac : Des animations pour accompagner les fumeurs **Page 8**
- FAITS DIVERS**
SQY : Plusieurs rodéos moto ont eu lieu ce week-end **Page 10**
- GOLF**
L'Open de France 2022 en septembre au Golf national **Page 12**
- CULTURE**
Le procès de Bobigny reconstitué sur les planches **Page 14**

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
COVID-19 : UNE REPRISE
DU TRAFIC ROUTIER ET
UN RETOUR DES USAGERS
DANS LES TRANSPORTS ?
Actu page 4



GUYANCOURT
ZAC des
Savoirs : « Une
finalité d'ordre
économique »
pour les
terrains du
Technocentre
Actu page 4



PLAISIR
Une cabine de téléconsultation médicale à la maison des familles Flora Tristan
Actu page 6



En 2021, profitez d'une **visibilité optimale** auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

GUYANCOURT

Le procès des médecins nazis joué par des étudiants de l'UVSQ

► FARAH SADALLAH

« **H**onorer les morts, avertir les vivants », c'est sur ces mots qu'une vingtaine d'étudiants ont conclu leur reconstitution du procès des médecins nazis de Nuremberg, jouée le 26 octobre. Ce soir-là, dans l'amphithéâtre de l'UFR Simone Veil, c'est l'ovation générale du côté des élèves et des enseignants venus à la première de cette pièce de théâtre, mise en scène par Sarah Tik et Hédi Tillette, interprétée par des étudiants en droit, en santé, et en études de médecine, d'infirmière et de sage-femme. « *Cet événement à la fois historique, moral, mondial et contemporain sur la bioéthique et le droit est souvent inconnu du public* », annonce à la fin des applaudissements Alain Bui, le président de l'Université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ).

Un premier travail sur la loi Veil

En effet, pendant cette représentation du procès de Nuremberg, il s'agit de juger le médecin allemand Wilhelm Beiglböck, pour crime de guerre et crime contre l'humanité. Il avait réalisé des expériences « *dans la torture invalidante [...] contre le droit international* » et sans le consentement des sujets. Une expérience est d'ailleurs mise en exergue, à savoir, celle de rendre potable l'eau de mer, qui a conduit les sujets à une soif extrême et parfois même à leur mort.

Ainsi, c'est à la suite de ce procès que le code Nuremberg et les principes juridiques qui fondent l'éthique de la recherche biomédicale sont nés. Par exemple, ce code est à l'origine de la loi Huriet-Sérusclat de 1988, rendant obligatoire le consentement éclairé des participants à la recherche biomédicale, selon l'UVSQ. Puis, il a donné naissance à celle de 2004, sur la notion de consentement pour les mineurs, ou encore aux dernières en 2021, encadrant les recherches sur les embryons et les cellules souches.

Ce projet Nuremberg a donc pour but de sensibiliser les étudiants à ces évolutions scientifiques encore actuelles, grâce à un enseignement pluridisciplinaire. « *Le point de départ était de mener une réflexion approfondie sur la valeur fondamentale de l'état de droit, de notre système de soins et de faire le lien avec notre société* », explique Nathalie



Utiliser le théâtre pour transmettre ce savoir serait assez novateur dans le milieu de l'enseignement supérieur. Pluridisciplinaire, ce projet a donc mêlé le droit, le théâtre, la santé, l'histoire et les techniques d'éloquence.

Wolff, maître de conférences en droit public et vice-doyenne chargée de la vie étudiante et de la culture.

Tout a donc commencé il y a trois ans, lors d'un premier travail sur la loi Veil, portant sur l'Interruption volontaire de grossesse (IVG). Une représentation à l'Assemblée nationale avait été réalisée par des étudiants en droit et en santé, qui a été suivie d'un débat sur l'égalité homme-femme avec des juristes, des ministres et un gynécologue.

Ils ont ensuite voulu poursuivre ce travail sur l'éthique. « *On a voulu continuer sur la question du consentement aux soins, [...] des essais cliniques et des expérimentations. Et, on a voulu remonter dans l'histoire pour parler de ces questions* », justifie la maître de conférence en droit public, pour qui ces interrogations sont importantes, notamment depuis la crise sanitaire et la campagne de vaccination.

Utiliser le théâtre pour transmettre ce savoir serait assez novateur dans le milieu de l'enseignement supérieur. Pluridisciplinaire, ce projet a donc mêlé le droit, le théâtre, la santé, l'histoire et les techniques d'éloquence. Les étudiants ont ainsi commencé leur travail de recherche et d'étude en se rendant au camp de concentration de Dachau, le 26 septembre 2019.

« *C'était assez difficile. On est allés là où se sont passées les expériences. Ça a été beaucoup d'émotions* », raconte Nathalie Wolff. Puis, ils sont allés au tribunal de Nuremberg, où ont été condamnés les nazis et notamment les médecins nazis qui ont été jugés entre le 9 décembre 1946 et le 20 août 1947.

simple, mais dont ils gardent un bon souvenir. « *Le texte est compliqué à assimiler et, au début, je lisais sans comprendre. Ce n'est que récemment que j'ai compris le sens [...]. J'ai des frissons maintenant en le lisant* », explique Charlotte, en master 2 en médecine.

De même pour Camille, en master droit de la santé, qui dit avoir eu du mal avec le langage scientifique employé dans les discours. Mais ayant déjà participé au projet Simone Veil qui lui avait plu, elle a voulu participer à celui sur le procès de Nuremberg.

Dans la pièce, elles deux et d'autres de leurs camarades interprètent l'accusation en tentant de prouver l'acte de génocide. « *L'objet de ces expériences était de détruire et de tuer [...] pour tester un poison, afin de montrer à quelle vitesse ils [les sujets] allaient mourir* », selon l'une de leurs déclarations, pendant la reconstitution. Et « *les connaissances de cette expérience ont fourni les outils de génocide contre les Tziganes, les juifs, les Polonais...* », poursuit l'accusation. Ils ont aussi plaidé sur le non-consen-



Nadia Younès et Xavier Paoletti, notamment enseignants au sein de l'UFR Simone Veil, ont pu traduire une partie du procès, car l'ensemble aurait été trop important.

tement des sujets à l'expérimentation : « *Un sujet volontaire est informé de ce qui va se passer pendant l'expérience et des dangers [...] Étaient-ils volontaires dans les camps ?* »

Un argument auquel la défense répond : « *Ils auraient pu dire non. Je ne les ai pas menacés, ni contraints.* » C'est la position que tiendra le médecin Wilhelm Beiglböck, qui dit ne pas avoir participé à un génocide. « *Ce n'était pas un crime contre l'humanité, car c'étaient des personnes catégorisées d'associables* », selon les déclarations de la défense, en évoquant notamment les Tziganes.

Des étudiants ont fait une première reconstitution du procès de Nuremberg, le 26 octobre, à l'UFR de santé. Ce projet pluridisciplinaire a pour but d'aborder la question du consentement aux soins.

Le médecin se défendra également en affirmant avoir été nommé par Heinrich Himmler, l'un des plus hauts dignitaires du Troisième Reich. « *Il m'était impossible de me retirer. J'ai compris ça comme un ordre militaire. [...] Je ne pouvais apporter aucun changement à ce programme* », affirment les étudiants qui jouent la défense.

Élée, en master de justice et processus de procédure, en fait d'ailleurs partie. Et elle qui n'avait pas connaissance des expériences menées sur les corps pendant la période nazie a voulu interpréter la défense. « *La figure de l'avocat [Gustav Steinbauer], qui a été persécuté par le régime nazi, était intéressante, tout comme de défendre des partis difficiles, justifie-t-elle son choix. Potentiellement, on se remet en question. Il méritait une défense, c'est important de poser des mots sur ce qu'ils sont, et ça reste des humains, et ils méritent une justice.* »

Et le procès était d'autant plus complexe à mener que certaines notions juridiques n'existaient pas encore à l'époque, comme l'acte de génocide, le crime contre l'humanité et contre la dignité de la personne humaine, selon Nathalie Wolff. À l'issue du procès, ces notions sont ensuite rentrées dans le droit international.

Il existait aussi un vide juridique sur l'encadrement des expérimentations sur l'homme. Seules des règles coutumières évoquaient, comme le serment d'Hippocrate, le code promulgué par l'association médicale américaine en 1847 ou encore les circulaires ministérielles, qui posaient des principes éthiques. Et l'Allemagne n'était pas le seul pays à réaliser des expérimentations sans consentement libre et éclairé. À bien plus petite échelle, les États-Unis aussi en faisaient dans leurs prisons dans l'Illinois, selon la défense du médecin allemand jouée lors du procès.

Wilhelm Beiglböck écoperait finalement d'une peine atténuée de 15 ans de prison ferme, en raison d'actes commis sous la domination d'un supérieur. Il y a 75 ans exactement, le procès de Nuremberg s'est donc achevé après 133 jours d'audience, 32 témoins venus témoigner pour l'accusation, et 30 pour la défense, 570 pièces à conviction pour l'accusation, 850 pièces pour la défense, et un dossier de jugement qui dépassera les 12 000 pages. ■

Créez et boostez votre start-up avec l'incubateur SQY Cub

Dir. communication SQY - Création B. Pioli ©Shutterstock



**PRENEZ LE DÉPART
VERS LA RÉUSSITE !**

APPEL À CANDIDATURES
2 NOV. > 2 DÉC. / 2021
incubation & accélération

 sqy.fr/incubateur

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Covid-19 : Une reprise du trafic routier et un retour des usagers dans les transports ?

Depuis la rentrée de septembre, les voyageurs de la SNCF semblent reprendre davantage les lignes N et U, et les automobilistes eux auraient repris la route. Par rapport à 2019 et 2020, une évolution se fait sentir.

► FARAH SADALLAH

Sur les lignes N et U, dans le bus, ou sur la route à Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), les voyages dans les transports en commun et le trafic routier semblent avoir repris un rythme normal d'avant crise. En effet, depuis la rentrée de septembre, les usagers semblent plus nombreux dans les trains les matins et soirs pour aller et revenir de SQY, par rapport à 2020. De même pour le nombre de voitures et de bouchons sur les routes, il semblerait supérieur à l'année dernière. Alors, avons-nous retrouvé la fréquentation d'avant crise, à savoir celle de 2019 ?

Le trafic routier a augmenté entre septembre 2019 et 2021 en Île-de-France. « Aux heures de pointe, on a une hausse de 5 % [...] et à 18 h on est à 10 % d'augmentation », chiffre Jean-Baptiste Hamonic (Modem) vice-président délégué aux transports et aux mobilités à l'Agglomération de SQY, et maire de Villepreux. Ce que confirme Laury Waqs, chargé du service de Bison Futé : « On est

revenu à un trafic routier en augmentation importante par rapport à 2019. » Selon lui, il y aurait une hausse des bouchons, oscillant entre 7 et 50 % selon les jours par rapport à 2019.

Ces chiffres s'expliqueraient par une augmentation des travaux dans la perspective des Jeux olympiques de 2024, « qui allongent les temps de parcours et les déviations », justifie Laury Waqs. Cette reprise du trafic est également renforcée par le retour des automobilistes sur la route et le phénomène d'autosolisme, en d'autres termes, le fait de circuler seul dans une voiture. « Des personnes qui avant ne prenaient pas la voiture la prennent pour des raisons sanitaires », explique le chargé du service de Bison Futé.

De plus, le retour en présentiel, tout en gardant des jours en télétravail, a encouragé l'abandon du passe Navigo pour la voiture. Et ce phénomène s'observe d'autant plus si la personne a déménagé hors des zones denses et loin de son emploi. « Elle utilisera plus



Le retour des usagers dans les transports en commun est donc à tempérer. « Tout est à prendre avec des pincettes [...] il ne faut pas tirer de conclusions trop vite », prévient Jean-Baptiste Hamonic.

la voiture », en déduit Jean-Baptiste Hamonic.

Mais cette reprise générale est néanmoins à nuancer du côté des lignes N et U. Selon les chiffres de la SNCF, les lignes N et U ont une fréquentation à 75 % et 60 % par rapport à 2019. Pourtant, Caroline Klein, qui emprunte elle-même régulièrement la ligne U, et qui est, par ailleurs, secrétaire générale de

l'association Plus de trains, observe : « Il y a beaucoup plus de monde. Les entreprises ont demandé aux salariés de revenir sur site, même s'il y a encore du télétravail. »

« On a des habitudes qui n'ont pas été reprises »

Cette observation est en effet à mettre en parallèle avec une circulation des trains qui n'est toujours pas revenue à la normale. Comptez un train par heure en heure creuse pour la ligne U, contre un train toutes les 30 minutes avant la crise. Cette décision aurait été prise pour faire des économies, selon l'association, qui milite pour qu'il y ait plus de trains, afin que les Franciliens reviennent, « car la ligne est pas mal impactée », atteste Caroline Klein.

Le retour des usagers dans les transports en commun est donc à tempérer. « Tout est à prendre avec des pincettes [...], il ne faut pas tirer de conclusions trop vite », prévient Jean-Baptiste Hamonic. Celui-ci fait référence à la fréquentation des lignes du SQYbus, qui demeure en revanche en baisse par rapport à septembre-octobre 2019. « On a une baisse de 20 % de fréquentation du trafic », illustre-t-il, avant de préciser que cette baisse a commencé au début de la crise et qu'il y a quand même un

retour des usagers dans les bus, avec une disparité entre les lignes.

Par exemple, les lignes habilitées au trajet domicile-travail connaissent une baisse de 30 % entre septembre-octobre 2019 et 2021. L'une des raisons étant l'augmentation du « distanciel », selon l'élus à l'Agglomération. « Surtout le lundi et le vendredi qui sont souvent des jours de télétravail, précise-t-il. [...] Les missions qui n'étaient pas télétravaillables sont devenues. » En revanche, les lignes « mixtes », habilitées au trajet école et zone d'activité, connaissent une baisse de fréquentation moindre.

En effet, de nouvelles habitudes sont rentrées dans le quotidien des Saint-Quentinois. « Des trajets ont été éliminés », affirme Jean-Baptiste Hamonic. [...] Des personnes se sont retournées vers la voiture. Ils sont plus à l'aise dans leur véhicule et les conditions climatiques n'aident pas. »

Il y aurait également un report des usagers des transports en commun vers les trottinettes et les vélos, selon le maire de Villepreux. Pour certains trajets en bus, ils seraient désormais faits à trottinette, illustre-t-il. « On n'est pas sorti de la crise sanitaire. On a des habitudes qui n'ont pas été reprises. [...] On ne sait pas si on aura un retour à la normale à 100 % », observe-t-il. ■

GUYANCOURT

ZAC des Savoirs : « Une finalité d'ordre économique » pour les terrains du Technocentre

Une parcelle située sur le site du Technocentre Renault sera aménagée après les travaux de la future gare de la ligne 18 du Grand Paris express pour « accueillir du développement économique ».

► ALIX DAGUET

Après avoir signé une première convention concernant le terrain dit « Thalès » pour la construction de la future gare de la ligne 18 et l'aménagement de la ZAC des Savoirs (zone d'aménagement concerté), ce sont désormais des parcelles du Technocentre de Renault qui font l'objet de la signature d'une convention d'intervention foncière entre la municipalité, l'Établissement public d'aménagement de Paris-Saclay (EPAPS) et l'Établissement public foncier d'Île-de-France (EPFIF). Une signature de convention qui avait fait l'objet d'une délibération lors du dernier conseil municipal.

« Ça fait partie globalement du projet depuis l'origine », raconte Fran-

çois Morton (DVG), maire de Guyancourt. Deux parcelles sont concernées par le projet autour de la construction de la future gare de la ligne 18 du Grand Paris express. Sur le premier terrain dit « Thalès » qui a déjà fait l'objet d'une convention, devrait être aménagée la future ZAC des Savoirs. Le terrain devrait accueillir « une gare » et « l'ensemble des équilibres traditionnels des quartiers guyancourtois avec l'habitat, les services publics, l'activité économique, les commerces, ect. », rappelle l'édile.

« Ouverture du patrimoine Renault »

Les terrains du Technocentre de Renault, situé à l'est de la RD 91 auront un avenir tout autre. Les em-



Les terrains du Technocentre de Renault, situé à l'est de la RD 91, auront un avenir tout autre. Les emprises de travaux de construction de la ligne 18 du Grand Paris Express s'y installeront.

prises de travaux de construction de la ligne 18 du Grand Paris express s'y installeront. Ensuite, d'après le maire, les terrains auront : « Une finalité d'ordre économique. [...] On est bien sur l'ouverture du patrimoine Renault destiné à accueillir du développement économique ». François Morton confirme que pour le moment le constructeur automobile a la volonté « de rester sur le site du Technocentre » mais, souhaiterait sur son patrimoine « accueillir des entreprises ».

Le chantier nécessitera l'abattage d'arbres sur une parcelle d'environ trois hectares. En compensation, la Société du Grand Paris, comme sur ses autres chantiers, s'est engagée à replanter des arbres dans le Val-d'Oise. Mais, pour le maire, cette décision doit s'accompagner d'« une compensation volontaire de la part de la SGP » pour que soient replantés des arbres « sur des parcelles localement » à Guyancourt ou dans l'ensemble de la communauté d'agglomération. ■

La concertation se poursuit pour la future ZAC des Savoirs

Après une première phase de concertation, concernant l'avenir de la ZAC des Savoirs, qui s'est déroulée dans le courant de l'année 2021, une deuxième phase débutera dans les prochaines semaines, explique François Morton (DVG), maire de Guyancourt. La première action de la Municipalité sera de faire participer les lycéens du lycée de Villarois grâce à des ateliers « pour faire un travail qui va mêler concertation, [...] mais aussi probablement une dimension urbanistique et une dimension importante soit réglementaire et administrative ».

Deuxième volet de la suite de la phase de concertation, faire appel aux participants des derniers ateliers pour qu'ils « puissent se transformer en ambassadeurs » et qu'ils aillent ensuite « chercher des personnes qui, a priori, ne se seraient pas investies dans un tel travail de concertation [...] chercher les plus éloignés du projet pour essayer de les ramener, de les impliquer », indique François Morton.



■ EN IMAGE

TRAPPES Un nouveau dispositif pour les « comités de quartier »

La Ville souhaite renouveler les « comités de quartier » et impliquer les habitants. Une concertation est prévue jusqu'au 15 novembre.

Les comités de quartier ont été créés à Trappes au début des années 2000 avec comme objectifs : « L'amélioration du cadre de vie des habitants et le renforcement du lien social », indique le site internet de la Mairie. « Aujourd'hui, les « comités de quartier » sont appelés à faire peau neuve », est-il ensuite précisé. C'est pour cette raison que la Municipalité a lancé une concertation pour « co-construire le dispositif de demain ». La concertation est ouverte jusqu'au 15 novembre et accessible depuis le site internet de la Mairie ou directement sur l'espace citoyen Trappes & Moi. Sur son site internet, la Ville rappelle que depuis 2002 « les Trappistes élisent leurs représentants dans leur comité de quartier », tous les trois ans. « Ces instances de démocratie participative rassemblent les habitants d'un quartier autour de l'aménagement urbain et du vivre-ensemble », conclut-elle.

PLAISIR Les chiens de traîneau de sortie dans la forêt de Sainte-Apolline

Une course de chiens de traîneau était organisée les 6 et 7 novembre dans la forêt de Sainte-Apolline, autour de Plaisir, qui accueille régulièrement des manifestations canines. 70 attelages adulte et une douzaine d'attelages enfant, soit environ 400 chiens, s'étaient donné rendez-vous pour cet événement comptant pour la saison terre du challenge vert FFPTC (Fédération française de pulka et traîneau à chiens). Des participants de toute la France ont pris le départ à tour de rôle à partir de la mi-journée, pour un parcours de 7,5 km. Un retour à la compétition depuis quatre courses seulement après un arrêt d'activité dû à la crise sanitaire. « Il ne pleut pas et la forêt est superbe. C'est un bel endroit pour faire une course », juge Patrick Maurice, président du club de pulka et traîneau à chiens de Île-de-France, l'organisateur.



La vie ensemble

DÉCOUVREZ NOS DERNIÈRES OPPORTUNITÉS AU CŒUR DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

TRAPPES : DERNIERS APPARTEMENTS DISPONIBLES DANS LE QUARTIER DYNAMIQUE DE L'AÉROSTAT

- Du 2 au 5 pièces
- Des prix exceptionnels en TVA 5,5%⁽¹⁾
- Idéal pour habiter ou investir



DÉMARRAGE DES TRAVAUX



GUYANCOURT : ULTIME CHANCE D'HABITER FACE AU LAC

- Du 2 au 4 pièces
- Des espaces extérieurs pour tous
- Des vues apaisantes et des prestations de qualité

ESPACE DE VENTE

Chemin de la Petite Minière à GUYANCOURT
Ouvert les lundis, jeudis et vendredis de 14h30 à 19h et les samedis et dimanches de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h.

— 0 810 531 531 —

nexity.fr

Service 0,06 € / min. + prix appel

(1) Le Code général des impôts (art.278 sexes 11 et 11 bis, art. 278 sexes 0 A) permet d'appliquer un taux réduit de TVA à 5,5% pour les opérations d'accès sociale à la propriété portant sur des logements acquis par des personnes physiques pour y établir leur résidence principale et situés dans les zones ciblées par la politique de la ville (quartiers faisant l'objet d'une convention ANRU et dans les quartiers prioritaires politique de la ville ou situés à une certaine distance de ceux-ci) en fonction notamment de la date de la demande de permis de construire. Ce taux réduit est susceptible de s'appliquer dès lors que les ressources des personnes destinées à occuper le logement à la date de signature de l'avant contrat préliminaire ou, à défaut, à la date du contrat de vente ne dépassent pas des plafonds de ressources (cf. article 278 sexes du CGI). Le bénéfice du taux réduit est susceptible d'être remis en cause d'être remis en cause dans l'hypothèse où les conditions d'accès du taux réduit cessent d'être remplies dans un délai de 10 ans qui suit le fait générateur de l'opération notamment en cas de revente ou de changement de destination du logement. Nexity Fédéral RCS Paris 344 650 630 - 19, rue de Vienne - 75006 Paris - 75001 Paris CEDEX 8 - France. Document et illustrations non contractuels à caractère d'ambiance, libre interprétation de l'artiste. La représentation des prestations intérieures et extérieures est indicative. Architectes : Cussac Architectes et Mastrandrea Architectes. Perspectives : TDAV Studio et Janusz Hadt. Conception : AGENDE FPA - 09/2021

PLAISIR

Une cabine de téléconsultation médicale à la maison des familles Flora Tristan

Le dispositif sera opérationnel à partir du 14 novembre. Il permettra de bénéficier rapidement d'une consultation à distance avec un professionnel de santé en cas d'absence de son médecin.

► ALEXIS CIMOLINO

Les personnes s'étant rendues récemment à la maison des familles Flora Tristan l'auront peut-être remarquée. Une cabine de téléconsultation a pris place au sein de l'équipement plaisirois, et devrait très prochainement être utilisable. « *Le cabine va être opérationnelle et ouverte au public à partir du 14 novembre. Elle est installée, il y a quelques finitions encore en cours* », nous indiquait, le 3 novembre, Sunday Koba, conseiller municipal au développement et à l'accompagnement de l'offre de santé.

Un médecin en visio en moins de dix minutes

La commune a fait appel à Medadom, entreprise spécialisée dans les solutions de téléconsultation, qui a remporté l'appel d'offres pour l'installation de cette borne devant permettre « *aux Plaisirois de bénéficier et d'accéder aux soins de façon plus rapide sur certains*

soins, des soins non programmés », avance Sunday Koba, rappelant que l'Île-de-France « *est un désert médical, et Plaisir est une des communes les plus impactées par rapport à ce manque de professionnels de santé* ».

« *[Les cabines de téléconsultation] ne sont bien sûr pas la solution à la désertification, mais une des solutions pour permettre aux Plaisirois de pouvoir accéder à un médecin dès qu'ils ont un besoin de soins non programmés, que leur médecin traitant n'est pas disponible, ou qu'un médecin de la ville ou des villes alentour ne peut pas les prendre en consultation* », affirme-t-il.

Il insiste sur le fait que cette cabine « *n'est pas une cabine pour traiter les urgences, c'est une cabine qui va permettre au patient d'avoir une réponse rapide à une pathologie identifiée non programmée* ». Le dispositif, placé dans une petite salle fermée de la maison des

familles, est ouvert à tout Plaisirois âgé de 3 ans et plus et qui « *a besoin d'accéder à un médecin car il a un mal de ventre, de tête ou un problème non prévu* », précise l' élu. Le patient se présente muni de sa carte vitale, d'une carte bleue et de son téléphone. Il pourra sur place bénéficier de l'aide d'un agent de la Ville pour l'orienter dans le fonctionnement de la machine.

« C'est aussi une réponse aux engorgements »

Une machine qui met le patient en relation vidéo avec un médecin « *en moins de 10 minutes* », d'après Sunday Koba. « *Le médecin va accompagner le patient pour faire sa consultation, poser des questions, investiguer avec le patient, et puis utiliser les dispositifs médicaux rattachés à la cabine (stéthoscope, otoscope, dermatoscope, tensiomètre, thermomètre et oxymètre, Ndlr)* », détaille-t-il.



Le patient se présente muni de sa carte vitale, sa carte bleue et son téléphone. Il est mis en relation avec un médecin et peut utiliser les outils médicaux rattachés à la machine, comme un otoscope ou un thermomètre.

En fin de consultation, compte-rendu des examens, ordonnance et éventuel arrêt de travail sont directement imprimés via la borne. « *Plusieurs médecins, spécialistes comme généralistes* » sont déjà rattachés au dispositif, fait savoir l' élu, ajoutant que les professionnels de santé rattachés au dispositif sont « *des médecins identifiés sur l'Île-de-France, là où il y a de la disponibilité, ou éventuellement dans d'autres régions* » et que ces praticiens sont « *conventionnés en secteur 1* ».

Sunday Koba l'assure : « *On optimise le temps médical disponible ailleurs. Le temps médical étant potentiellement disponible sur d'autres territoires, on met en relation un médecin qui a ce temps avec un patient qui en a besoin ailleurs. Ça permet d'éviter les non-recours aux soins, le fait que le patient repousse la consultation, [ce qui] peut aboutir à des engorgements des urgences. Donc c'est aussi une réponse aux engorgements.* » Une inauguration de la cabine de téléconsultation est prévue le 16 novembre. ■

VOISINS-LE-BRETONNEUX

Un nouveau logement passerelle dans la commune

La municipalité va céder à l'association Solidarités nouvelles pour le logement un studio de 42,5 m², qui sera destiné à loger une personne seule dans une situation de très grande précarité.

► ALEXIS CIMOLINO

Il y aura bientôt quatre logements passerelles acquis par Solidarités nouvelles pour le logement (SNL) à Voisins-le-Bretonneux. L'association, qui achète ou loue des logements sous forme de baux longue durée en vue d'y installer des personnes en très grande précarité, doit prochainement faire l'acquisition d'un studio rue des Berges, près du lac de la Sourderie.

Des personnes qui « ne peuvent pas avoir de HLM »

« *C'est passé au conseil municipal de septembre. [...] La promesse de vente doit être signée avant la fin de l'année, l'acquisition dans le courant de l'année 2022* », précise Jean-Claude Fréneaux, responsable du groupe local Saint-Quentin

Est (regroupant Montigny-le-Bretonneux, Guyancourt et Voisins-le-Bretonneux) de SNL.

« *On va auprès des municipalités pour voir si elles ont la possibilité de nous céder des logements, rappelle-t-il. Pour Voisins, c'est ce qui est arrivé, il y a eu un logement disponible, dont la Mairie de Voisins n'avait plus besoin, c'est pour ça qu'elle nous le vend.* » Un grand studio de 42,5 m², appartenant à la Ville donc, et comprenant séjour, cuisine, salle de bain ou encore WC. Il sera destiné à héberger une personne seule, rentrant dans les critères pour bénéficier d'un logement passerelle.

« *Ce sont des personnes qui, la plupart du temps, ne peuvent pas avoir de HLM. Il y a des personnes qui sont dans la rue, des personnes qui tra-*



Le logement en question est situé près du lac de la Sourderie, rue des Berges. Il fait 42,5 m² et comprend notamment séjour, cuisine, salle de bain ou encore WC.

vailent mais n'ont pas de logement, fait savoir Jean-Claude Fréneaux. On a [par exemple] relogé quelqu'un qui habitait dans un garage. C'est souvent des situations d'urgence. Pour rentrer dans les HLM, il faut remplir certaines conditions, et ces personnes, souvent, ne peuvent pas. »

L'identité du futur occupant, elle, n'est pas encore connue. « *Il y a un organisme d'État, le SLAO (Service intégré d'accueil et d'orientation, Ndlr), qui désigne le locataire. Lorsque nous aurons le logement à notre disposition, on demandera au*

SLAO s'ils peuvent nous désigner une personne qui peut rentrer dans ce [logement] », indique le responsable local de SNL.

Le futur locataire devrait en tout cas y rester deux à trois ans, la durée moyenne d'occupation des logements passerelle, via des baux d'un an renouvelables. Ensuite, « *à partir du moment où on voit que le locataire a retrouvé une situation stable, on le redirige vers un logement pérenne, HLM (Habitation à loyer modéré, Ndlr) ou autre* », ajoute Jean-Claude Fréneaux, assurant que ce dispositif

« *est une réussite à plus de 90 %, car ces personnes sont suivies par des travailleurs sociaux de chez nous et par des accompagnateurs.* »

Voisins va pouvoir réduire sa pénalité SRU

Une réussite pour SNL avec les logements passerelles, et un avantage pour la Ville de Voisins-le-Bretonneux, régulièrement épinglée pour non-respect des objectifs de la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU), fixés à 25 % de Logements locatifs sociaux (LLS), alors que la commune en compte 18,3 %.

« *Ce logement [passerelle] sera désormais comptabilisé en tant que LLS sur la ville, peut-on lire sur le magazine municipal d'octobre 2021. Tant qu'elle n'aura pas atteint cet objectif [de 25%], Voisins versera chaque année une pénalité à l'État. [...] Faire une moins-value sur ce logement (estimée à 21 750 euros) afin de le céder à SNL permet à Voisins de réduire sa pénalité SRU.* » Dans les Yvelines, SNL détient au total 127 logements, répartis sur 26 communes dans un rayon de 20 km autour de Versailles. ■



CRÉATEUR D'ESPACE POUR UNE VILLE APAISÉE EN MOUVEMENT

INDIGO GROUP, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 10 044 220€ - Tour Voltaire - 1 Place de la Défense - 92 800 PUTIGNY LA DÉFENSE - RCS Nanterre 800 048 146 - Malakoff - Agence Bergamot

INDIGO
GROUP

www.group-indigo.com

MAGNY-LES-HAMEAUX

Des animations diététiques à La Poste

Des ateliers autour de la nutrition sont organisés dans plusieurs bureaux de poste des Yvelines, dont certains à Saint-Quentin-en-Yvelines. Parmi eux, un à Magny-les-Hameaux, où *La Gazette* s'est rendue.

► ALEXIS CIMOLINO

À La Poste, on joue à la dinette ! Dans plusieurs bureaux de poste des Yvelines, des aliments factices ont été disposés. Une manière de sensibiliser les clients à la nutrition, autour d'ateliers les invitant à composer un repas équilibré. Une opération réalisée en collaboration avec l'entreprise Saveurs et vie, spécialisée dans le bien-manger et la livraison de repas à domicile pour les personnes en perte d'autonomie et en dépendance, notamment les personnes âgées et les personnes handicapées. À Saint-Quentin-en-Yvelines, plusieurs bureaux de poste participaient à l'opération, le temps d'une matinée ou d'une après-midi.

« On peut proposer l'animation avec équilibre alimentaire et proposer aux personnes de nous dire, par exemple, ce qu'elles ont mangé hier soir. De là, on a engagé la conversation sur l'équilibre alimentaire, etc. Le but est de présenter le partenariat entre Saveurs et vie et La Poste, dans le cadre de Veiller sur mes parents (dispositif de La Poste à destination des personnes âgées incluant



À partir d'aliments factices, les clients ont été sensibilisés à la nutrition, autour d'ateliers les invitant par exemple à composer un repas équilibré.

des services comme une visite du facteur à leur domicile, de la téléassistance, ou encore une livraison de médicaments à domicile, Ndlr), et d'expliquer comment fonctionnent nos services de livraison de repas à domicile », explique Pauline Bonheure, diététicienne chez Saveurs et vie, rencontrée le 4 novembre dans un bureau de poste de Magny-les-Hameaux, situé près de la mairie, et qui faisait partie des sites participants.

Ce jour-là, une vingtaine de personnes se sont présentées au sein du bureau de poste magnycois, échangeant ainsi sur ces sujets liés à la nutrition. Même si les clients étaient « plus intéressés par l'activité, ce qu'on propose chez Saveurs et vie, la question nutrition vient souvent dans un second temps », précise la diététicienne, assurant que les gens étaient « ouverts à la conversation ».

« On a une clientèle de quartier, donc on n'a pas beaucoup de passage, ce qui nous permet de consacrer un peu plus de temps aux clients qu'on rencontre. Donc il y a un certain nombre de contacts qui se sont faits qui ont été enrichissants, évoque de son côté Jean Mendy, directeur responsable de l'espace commercial au bureau de poste de Magny-les-Hameaux. En amont, on a déjà pu échanger avec un certain nombre de clients pour leur expliquer qu'aujourd'hui, il allait y avoir une animation dédiée. Donc ils étaient bien évidemment les bienvenus pour pouvoir échanger, et porter l'information que, ce service, on le proposait à nos clients. » ■

■ EN BREF

■ SQY Mois sans tabac : Des animations pour accompagner les fumeurs

La communauté d'agglomération, en partenariat avec l'Institut de promotion de la santé (IPS), organise plusieurs événements pour l'opération annuelle Mois sans tabac.

Chaque année, le gouvernement lance l'opération Mois sans tabac. À cette occasion, la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) s'est associée à l'Institut de promotion de la santé (IPS), au CSAPA de Trappes et à la Ligue contre le cancer des Yvelines pour organiser des rencontres avec les habitants et accompagner ceux qui souhaiteraient arrêter de fumer. Mercredi 10 novembre, dès 8 h, les équipes de l'IPS seront présentes à la gare de SQY pour distribuer des « kits pour l'arrêt du tabac ». Ils proposeront également des « entretiens confidentiels » et des médecins addictologues pourront délivrer des « ordonnances pour des produits de substitution ».

Escape game à la médiathèque

Les équipes seront également présentes à la médiathèque du Canal du mercredi 10 novembre au mer-



Pour le Mois sans tabac, la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) organise des rencontres avec les habitants et accompagne ceux qui souhaiteraient arrêter de fumer.

credi 17 novembre, chaque jour, de 14 h à 18 h. En plus des animations déployées le mercredi 10 novembre à la gare de SQY, la Ligue contre le cancer des Yvelines présentera son jeu « Escape tabac », un jeu « de cartes sur la thématique de l'arrêt du tabac ». Les équipes proposeront également une « sélection de documents et ressources numériques sur le tabac ». ■

VOISINS-LE-BRETONNEUX

Les masques jetables recyclés en matériel scolaire

Depuis début octobre, la Mairie de Voisins-le-Bretonneux collecte les masques pour les envoyer à l'entreprise Plaxtil qui les recycle en matériel scolaire pour les écoliers vicinois.

► FARAH SADALLAH

À l'entrée de la mairie de Voisins-le-Bretonneux, un bac pour les masques usagés est installé en évidence. En effet, ces derniers seront ensuite envoyés à l'entreprise de recyclage Plaxtil qui les transformera en matériel scolaire pour les élèves vicinois.

Cette nouvelle initiative a commencé début octobre. « On avait déjà l'année dernière constaté beaucoup de masques par terre et on les utilise même plus que du tissu. [...] On voit trop de masques partout, c'est horrible », observe la maire de Voisins-le-Bretonneux, Alexandra Rosetti (UDI). Alors la commune a voulu trouver une solution pour remédier à cette pollution, qui ne serait pas du ressort de l'Agglomération, selon l'édile, également vice-présidente déléguée au développement économique et à l'attractivité

du territoire à l'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Une première solution avec Recnrec

Une première solution avait d'abord été trouvée avec l'entreprise Recnrec. Cette start-up spécialisée dans le recyclage des déchets « non recyclables », avait lancé l'opération Bas les masques, en février dernier, en vue de développer une solution de recyclage des masques usagés pour les transformer en un matériau composite, écologique et durable, servant à produire en mini-série des objets (voir notre édition du 23 février).

Mais cette phase étant expérimentale, l'entreprise ne recycle encore qu'à petit flux les déchets qui lui



La commune a elle opté pour un recyclage en équerres, en règles et en rapporteurs, pour ensuite les fournir aux élèves des écoles primaires de la commune. Il suffit de déposer les masques à l'entrée de la mairie de Voisins-le-Bretonneux.

parviennent. « Ce n'est pas de la collecte à grande échelle, affirmait en février dernier à *La Gazette*, Ugo-line Soler, présidente-fondatrice de Recnrec. [...] L'idée est [...] de d'abord valider que techniquement ça a du sens de faire ça. On l'a fait, et maintenant il y a un certain nombre de validations d'analyses de matériaux à mener. »

La commune de Voisins-le-Bretonneux, qui était partenaire de Recnrec, a finalement arrêté sa collaboration en mai-juin 2021,

selon la maire, pour en créer une autre avec l'entreprise Plaxtil, qui recycle justement à plus grande échelle les masques. C'est la spécialité de cette entreprise, recycler les déchets textiles, causés par la fast fashion, qu'elle transforme en objet comme des cintres.

« Suite à l'arrivée des masques, on s'est adaptés avec une désinfection à l'ultra-violet, explique Olivier Civil, le cofondateur de Plaxtil. On prend tout type de masques, FFP2, chirurgicaux et textile. » L'entreprise – en

collaboration avec l'Association pour l'insertion et la réinsertion professionnelle et humaine des handicapés (ANRH) – les transforme ensuite en ouvre-porte Covid-19, en supports de téléphone, en économiseurs de dentifrice, ou encore en matériel de géométrie.

La commune a donc opté pour un recyclage en équerres, en règles et en rapporteurs, pour ensuite les fournir aux élèves des écoles primaires de la commune. Il suffit de déposer les masques à l'entrée de la mairie de Voisins-le-Bretonneux. Mais pour le moment, aucune distribution n'a été faite. « On vient de commencer », rappelle Alexandra Rosetti, qui souhaite aller plus loin, en espérant que les supermarchés se saisissent aussi de ces bacs à masques de Plaxtil, « à mettre à côté des récupérateurs de piles », suggère l'édile de Voisins.

D'autres entreprises ont d'ailleurs déjà fait appel à Plaxtil pour recycler leurs masques. C'est le cas de la SNCF à Trappes et à Élancourt, ou encore de l'assurance la Maif, à Montigny-le-Bretonneux, liste le cofondateur de l'entreprise. ■

E.Leclerc 

DU 9 AU 20
NOVEMBRE 2021

FONDEZ POUR UNE
SOIRÉE RACLETTE
À PETITS PRIX

35[€],₉₀

29[€],₉₀

DONT 0,85€ D'ÉCO PARTICIPATION

APPAREIL À RACLETTE « RUSSELL HOBBS » (1)

1 200 W. Fonctions : raclette, pierre à griller, grill, crêpes. 8 poêlons.
3 plaques : pierre à griller, plaque multi-crêpes, plaque grill/grande crêpe.
Garantie constructeur 2 ans pièces et main-d'œuvre*.

-6[€]
DE RÉDUCTION
IMMÉDIATE



DISPONIBLE EN MAGASIN
ET SUR WWW.E.LECLERC

DISPONIBLE
EN MAGASIN
ET EN DRIVE

1^{er} produit
3[€],₈₆
2^e produit
1[€],₅₄



-60%
SUR LE
2^e PRODUIT
ACHETÉ

LA RACLETTE CLASSIQUE
26% MAT. GR.** « RICHESMONTS » (2)
Au lait de vache pasteurisé. 420g. Le kg : 9,19€.
Par 2 (840g) : 5,40€ au lieu 7,72€. Le kg : 6,43€.

ORIGINE
FRANCE



Grand Est

PLATEAU DE CHARCUTERIES
ALSACIENNES « NOS RÉGIONS
ONT DU TALENT »
200g. Le kg : 7,75€.


L'UNITÉ
1[€],₅₅
PRIX PAYÉ EN CAISSE
1[€],₂₄
TICKET E.Leclerc
COMPRIS (3)

Ticket E.Leclerc
20%
avec la Carte
soit 0[€],₃₁
sur la carte

DISPONIBLE
EN MAGASIN
ET EN DRIVE

TOUT CE QUI COMPTE POUR VOUS EXISTE À PRIX E.LECLERC

(1) Les produits bénéficiant d'une offre de « réduction immédiate » sont limités à 5 produits par foyer pour cette opération. (2) Les produits bénéficiant d'une offre « 60 % sur le 2^e produit acheté » sont limités à 10 produits par foyer pour cette opération. (3) Ticket E.Leclerc compris correspond au prix auquel reviendrait le produit en tenant compte du montant du Ticket E.Leclerc crédité sur votre carte de fidélité et utilisable dès le lendemain de son obtention pour les porteurs de la carte fidélité E.Leclerc. Offre valable dans la limite de 15 produits par foyer pour cette opération. *En complément de la garantie constructeur, le produit présenté est couvert par les garanties légales de conformité (articles L217-4 et suivant du code de la consommation) et des vices cachés (articles 1641 et suivant du code civil). Voir conditions de garantie en magasin. ** % de matière grasse sur produit fini. Offres réservées à une consommation personnelle. Le magasin se réserve le droit de refuser toute demande d'une quantité supérieure aux besoins habituels généralement constatés pour une consommation personnelle. Offres interdites à la revente. Pour connaître la liste des magasins et Drive participants, les dates et les modalités, appelez :

ALLO E.Leclerc  N°Cristal 09 69 32 42 52. Du lundi au samedi de 8h30 à 19h sauf les jours fériés et de 8h30 à 18h les veilles de jours fériés.

POUR VOTRE SANTÉ, MANGEZ AU MOINS CINQ FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR. WWW.MANGERBOUGER.FR

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► FARAH SADALLAH

Tirs de feux d'artifice et rodéos moto. Le week-end dernier, la police a dû intervenir à plusieurs reprises pour des cas de violences et de nuisances urbaines. Le vendredi 5 novembre, à Trappes, les effectifs ont tout d'abord repéré un rodéo moto vers 17 h 20 pendant leur patrouille.

Plusieurs interpellations

Mais, dans la foulée, ils ont fait l'objet d'un jet de projectile, sans que celui-ci les atteigne. Un peu plus tard dans la soirée, d'autres policiers ont été visés par des tirs de mortiers d'artifice. Encore une fois, ces derniers ne les ont pas touchés. Un homme âgé de 23 ans a en outre pu être interpellé.

Le lendemain, les forces de l'ordre ont à nouveau repéré dans l'après-midi une personne s'adonnant à du rodéo moto à Trappes. Et ils ont encore une fois fait l'objet d'un jet de pierre venant d'un groupe de personnes.

Les effectifs les ont dispersés. La moto-cross, elle, a été abandonnée sur la voie publique par son conducteur qui prenait la fuite. Le véhicule deux-roues a été récupéré

SQY Plusieurs rodéos moto ont eu lieu ce week-end

La police a dû intervenir à plusieurs reprises ce week-end pour mettre fin à des rodéos moto qui se transformaient ensuite en violences urbaines.



Le dimanche après-midi, un appel au 17 a conduit la police dans la forêt pour un rodéo moto. À bord de leur deux-roues, ils ont réussi à intercepter l'engin pour le contrôler.

par la police qui s'est rendu compte qu'il était en fait signalé volé.

Puis à Élancourt, dans la nuit du 6 au 7 novembre, les policiers ont été visés, pendant une de leurs patrouilles, par des jets de projectiles venant d'une dizaine de personnes. Les effectifs ont dû faire appel à un autre équipage pour les disperser. Ils ont fini par interpellé deux jeunes hommes âgés tous les deux de 20 ans. Ils ont depuis été placés en garde à vue.

Une recrudescence des violences urbaines ?

Enfin, à Trappes, le dimanche après-midi, un appel au 17 a conduit la police dans la forêt pour un rodéo

moto. Également à bord de leurs deux-roues, ils ont réussi à intercepter l'engin pour le contrôler.

Mais le conducteur prenait la fuite avec son véhicule. Un fonctionnaire s'est alors agrippé au mis en cause. « Il a été traîné sur 15 mètres », raconte une source policière. Le fuyard a finalement perdu le contrôle de sa moto. Il a chuté au sol, permettant ainsi à la police de l'interpeller. L'affaire est toujours en cours.

Alors y aurait-il une recrudescence des violences urbaines, notamment depuis le week-end de Halloween ? Selon une source policière, ce ne serait pas le cas. Affaire à suivre. ■

Trappes

Armée d'un marteau, elle frappe chez ses voisins

Une femme est venue frapper à la porte de ses voisins avec un marteau pour, a priori, en découdre, le 6 novembre à Trappes. Désarmée par le couple, elle a réussi à blesser légèrement l'un d'eux à l'aide d'un couteau.

Violences entre voisins. Le samedi 6 novembre à Trappes, à 9 h 50, une femme âgée de 33 ans est allée frapper à la porte de ses voisins armée d'un marteau. Mais le couple, en ouvrant la porte dégradée par les coups, a eu le réflexe de la désarmer, alors qu'elle tentait de frapper le mari.

Un autre voisin alerté par les cris

La voisine a alors sorti un couteau, avec lequel elle a blessé légèrement la femme à la cuisse et au poignet. Un autre voisin, alerté par les cris, est venu prêter main-



Les forces de l'ordre ont également mis la main sur son frère, présent sur les lieux. Ce dernier aurait proféré des menaces à l'encontre des victimes.

forte au couple. Avec le mari, ils ont finalement réussi à maîtriser

la femme violente en la plaquant au sol. Quand la police est arrivée sur place, elle a interpellé la voisine. Blessée à la tête, elle a été transportée à l'hôpital par les pompiers. Ses armes ont été appréhendées. Les forces de l'ordre ont également mis la main sur son frère, présent sur les lieux. Ce dernier aurait proféré des menaces à l'encontre des victimes. Le motif de cet affront n'a pas encore été défini.

En attendant les résultats d'analyses de l'unité médico-judiciaire pour les victimes, l'agresseuse et son frère ont été libérés. ■

SQY Ivre, il met le feu à une haie

Un homme en état d'ébriété a mis le feu à une haie sur 50 m le 3 novembre à Élancourt. Interpellé par la police, il a dit ne se souvenir de rien.

Il était à l'origine de quatre départs de feu sur une haie. Le 3 novembre à Élancourt, vers 21 h 50, une patrouille de police est tombée sur un homme en état d'ébriété. Il était en train de mettre le feu à une haie à l'aide d'un briquet. 50 mètres ont été carbonisés, selon une source proche de l'enquête.

L'homme âgé de 24 ans a immédiatement été interpellé. Audi-

tionné, il a néanmoins dit ne pas se souvenir de cette nuit-là. Il a été déféré et sera convoqué pour une comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité. Cet incident n'est d'ailleurs pas le seul de cette nature. Le lendemain, à Guyancourt, un groupe de cinq personnes a mis le feu à un buisson. Pris sur le fait par une patrouille de police, ils ont immédiatement été interpellés. ■

La Verrière Cinq jeunes dégradent l'école élémentaire des Noés

Un groupe de jeunes a tenté de voler au sein de l'école des Noés à La Verrière, le samedi 6 novembre. Mais l'alarme se déclenchant, ils ont juste eu le temps de briser plusieurs fenêtres.

L'école des Noés dégradée par un groupe de jeunes. Le samedi 6 novembre après 18 h 30, à La Verrière, cinq garçons de 16 et 20 ans ont pénétré dans l'école élémentaire pour commettre un vol. Mais l'alarme de l'établissement s'est déclenchée, provoquant ainsi leur fuite. Ils ont néanmoins eu le temps de briser de

nombreuses fenêtres. Un témoin de la scène avait prévenu la police. Et grâce à son signalement et aux informations données, les forces de l'ordre ont interpellé cinq jeunes. Mais ces derniers n'ont pas reconnu les faits. Placés en garde à vue, ils ont ensuite été libérés, en attendant les suites de l'enquête. ■



RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS DE NOS SUPERMARCHÉS SUR LIDL.FR

Année 2021 - Photo non contractuelle - Sauf erreurs typographiques - LIDL RCS Créteil 343 262 622.

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTER ENTRE LES REPAS. WWW.MANGERBOUGER.FR



GWÉNAËLLE

CHARGÉE DE CLIENTÈLE

Cette année, j'ai accueilli 17 731 personnes dans mon bureau de poste. Mes clients fidèles m'appellent tous par mon prénom. Mon défi, c'est de réussir à en faire autant.

LA PROXIMITÉ, C'EST UN MÉTIER.

▶ ALEXIS CIMOLINO

Course à pied Parcourir Montigny de retour avec des nouveautés

Annulé en 2020, *Parcourir Montigny* est enfin de retour cette année pour une nouvelle édition, le 14 novembre. Cette course à pied organisée par le Stadium Montigny athletic club présente un parcours renouvelé, avec notamment un passage pour la première fois par l'avenue Nicolas About pour les courses 10 et 5 km, qui seront qualificatives pour le championnat de France. Départ rue de l'Armorique, arrivée au stade de la Couldre. Deux distances enfant sont aussi proposées : un 1 500 m partant de la route de Trappes et arrivant au stade de la Couldre, et un 800 m faisant le tour du stade. Passe sanitaire obligatoire, inscriptions avant le 12 novembre sur parcourir-montigny.fr. ■

Golf L'Open de France 2022 en septembre au Golf national, avec une dotation doublée

La 104^e édition se tiendra du 22 au 25 septembre. Annulé en 2020 et 2021, le plus vieux tournoi d'Europe continentale fait donc son retour, et bénéficiera d'un *prize money* de 3 millions d'euros.

Trois ans. C'est la durée qui séparera la 103^e édition de l'Open de France de golf, ayant eu lieu en octobre 2019, de la 104^e, qui se disputera du 22 au 25 septembre 2022, comme annoncé par la Fédération française de golf (FFG) et l'European tour lors d'une conférence de presse le 4 novembre. Pas de changement de lieu en revanche, c'est toujours le Golf national qui accueillera le plus vieux tournoi d'Europe continentale, annulé en 2020 et 2021 en raison de la crise sanitaire.

« L'Open de France nous a cruellement manqué ces deux dernières années. Nous sommes donc naturellement ravis de confirmer son retour dans notre calendrier en 2022 », a déclaré Keith Pelley, directeur de l'European tour. « Nous sommes également impatients de retourner au Golf national, qui est sans aucun doute l'un des sites phares d'Europe et qui constitue un test fort pour nos joueurs. » Pascal Grizot, président de la FFG, s'est lui réjoui



« L'Open de France nous a cruellement manqué ces deux dernières années. Nous sommes donc naturellement ravis de confirmer son retour », a déclaré Keith Pelley.

« du retour de l'Open de France au calendrier de l'European tour en 2022 », et ce « à une date premium ». Il a également été annoncé une dotation de 3 millions d'euros, alors qu'elle n'était que de 1,6 million en 2019. « Nous sommes proches d'un contrat avec un nouveau sponsor », a fait savoir Pascal Grizot, sans toutefois révéler le nom du futur partenaire. ■

Cyclisme

Une ex-gloire de la piste tricolore nommée directeur du programme olympique

Florian Rousseau, triple champion olympique avec l'équipe de France, a été nommé le 3 novembre directeur du programme olympique de la fédération française de cyclisme, en vue de Paris 2024.

Florian Rousseau a été nommé le 3 novembre directeur du programme olympique de la Fédération française de cyclisme (FFC). Une annonce faite depuis le siège fédéral, au Vélodrome national.

La FFC rappelle ainsi le parcours de Florian Rousseau, aujourd'hui âgé de 47 ans, triple champion olympique en 1996 et 2000, entraîneur des équipes de France sur piste de 2005 à 2013, ayant également travaillé au sein du ministère des Sports et d'instances sportives nationales.

Répondre « au besoin de construire un projet ambitieux et cohérent pour [...] Paris 2024 »

« Mettre au profit de mon sport de cœur l'expérience que j'ai acquise »

Ce nouveau poste, rattaché au directeur technique national, « répond au besoin de construire un projet ambitieux et cohérent pour [...] Paris 2024 », explique la FFC dans un communiqué, constatant qu'« après une olympiade marquée par d'excellents résultats sportifs [...], les JO de Tokyo ont révélé une certaine difficulté, pour les équipes de France, à performer dans un contexte olympique ».

« Un parcours [...] qui répond pleinement aux besoins de la FFC pour exercer sa mission dans le cadre d'un contrat de préparation olympique », résume la fédération. « Alors que nous avons la chance d'accueillir les JO de 2024 à la maison, je suis enthousiaste à l'idée de rejoindre la FFC et de mettre au profit de mon sport de cœur l'expérience que j'ai acquise ces dernières années », a déclaré le principal intéressé. ■

Qui se cache derrière l'eau que nous utilisons à la maison?



Franck et G



David et Alex assurent le nettoyage et la désinfection



Muriel contrôle la qualité de l'eau

Franck, Muriel ou David continuent de travailler pour que vous ayez de l'eau de qualité chez vous

Aqualia, des hommes et des femmes à votre service

#RestezChezVous

Situé au Pecq, **VISIO**, le centre de pilotage 360°
des services d'eau et d'assainissement, c'est :

**+ DE PERFORMANCE + DE RÉACTIVITÉ + DE SÉCURITÉ
+ DE SERVICE + DE DONNÉES PARTAGÉES**

au service des collectivités et des usagers



Maurepas Johnny Montreuil, le « Johnny Cash du 9-3 », débarque au Café de la plage

Johnny Montreuil, c'est un peu le son rock de l'Amérique profonde, avec des textes en français. Ce « Johnny Cash du 9-3 », comme il se surnomme lui-même sur son site internet, fait étape à Maurepas, le samedi 13 novembre à partir de 20 h 30. L'artiste, originaire de Montreuil, est en concert au Café de la plage, accompagné de ses fidèles acolytes musiciens : Kik Liard à l'harmonica, Rön « Droogish » aux guitares et Visten « Fatircle » à la batterie. Concert debout, places à 7 euros (tarif réduit) et 10 euros (plein tarif), réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

Montigny La machine de Turing decryptée salle Jacques Brel

La salle Jacques Brel, à Montigny-le-Bretonneux, accueille le 12 novembre, à 20 h 30, une représentation de *La machine de Turing*. Cette pièce ayant reçu quatre nominations aux Molières est adaptée de l'histoire vraie du mathématicien Alan Turing, qui a décrypté le code secret de la machine allemande Enigma durant la 2^e Guerre mondiale. Elle est mise en scène par Benoît Solès, que l'on retrouve aussi dans le rôle principal. Les prix des places vont de 21,30 euros à 25 euros. À noter également, le 16 novembre, toujours salle Jacques Brel, le concert d'Alexis HK, chanteur à textes. Réservations sur montigny78.fr. ■

Élancourt La compagnie des Dramaticules revisite Pinocchio au Prisme

Pinocchio, le célèbre conte de Collo-di, fera l'objet d'une représentation au Prisme, à Élancourt, le 16 novembre à 19 h. Mais dans cette production de la compagnie des Dramaticules, « *Pinocchio ne veut pas grandir pour rester libre* », indique le synopsis de la pièce. Les prix des places vont de 12 à 20 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

Montigny-le-Bretonneux Le procès de Bobigny reconstitué sur les planches

Le théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines accueille les 16 et 17 novembre une reconstitution de ce procès majeur dans le combat en faveur de la légalisation de l'avortement et la lutte pour les droits des femmes.



« À l'autre bout des casques, 15 comédiens nous transmettent en direct autant de perspectives sur la conquête d'un droit fondamental mais fragile », indique le théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Le théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines (TSQY), à Montigny-le-Bretonneux, sera les 16 et 17 novembre le lieu d'une reconstitution du procès de Bobigny. Lors de ce procès, en novembre 1972, l'avocate Gisèle Halimi avait défendu cinq femmes dont l'une alors mineure qui était accusée d'avoir avorté après s'être fait violer. Un procès qui ouvrit la voie, deux ans plus tard, à la loi Veil sur la dépénalisation de l'IVG.

C'est ce procès qui fait donc l'objet, sur les planches du TSQY, d'une reconstitution, conçue, coécrite et mise en scène par Émilie Rousset. « Partout dans le théâtre, approchez-

vous des comédiens, prenez un casque et écoutez : une juriste, une sociologue, l'actrice et militante Françoise Fabian, une journaliste présente au procès, une directrice de planning familial, autant de témoins directs et indirects de cet événement historique dans l'évolution des droits des femmes, indique le TSQY. Grâce à ce dispositif d'écoute à la carte, chacun est libre de déambuler et de reconstituer l'histoire de ce fait divers devenu politique. À l'autre bout des casques, 15 comédiens nous transmettent en direct autant de perspectives sur la conquête d'un droit fondamental mais fragile. » Séances à 20 h 30, les tarifs vont de 12,50 à 25 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

Plaisir Deux semaines de festival sur le thème des arts urbains

Le festival *Escapes urbaines* s'installe à Plaisir jusqu'au 27 novembre. Au menu, concerts, ateliers, danse, rencontres et même un tournoi d'urban soccer.

Le festival *Escapes urbaines* investit Plaisir. Durant deux semaines, jusqu'au 27 novembre, concerts, ateliers, danse ou encore rencontres seront proposés, dans un style très « street ». La quinzaine s'ouvre le 17 novembre à la Clé des champs par un atelier rap avec la rappeuse Tracy de Sá, de 15 h à 18 h. La Clé des champs accueillera d'ailleurs l'essentiel de la programmation, comme le concert, le 19 novembre, du Benin international musical, « composé de sept musiciens -vocalistes béninois » et qui « propose un mélange de mélodies traditionnelles appuyées de grooves urbains et sonorités électriques, sans

abandonner pour autant la puissance rythmique des percussions du Bénin, ni la ferveur des chants polyphoniques. »

Nouveau concert le 20 novembre, une soirée 100 % rap où se produiront KT Gorique, Jyehair et Tracy De Sá, précédée le jour-même d'une rencontre avec cette dernière. Le 26 novembre, c'est le trio jazz hip-hop Sax machine qui mettra le feu. Un tournoi d'urban soccer au Palais des sports sera même proposé le 27 novembre pour clôturer ce festival. Programme complet, prix et liens de réservation, sur ville-plaisir.fr. ■

Guyancourt Le cirque dans tous ses états à la ferme de Bel Ébat

À l'occasion de la *Nuit du cirque* quatre spectacles de jongles, d'acrobaties, de corde lisse ou encore de tissus aériens, seront proposés, le samedi 13 novembre.

Les férus de cirque vont être servis. *La Nuit du cirque* se tient cette année du 12 au 14 novembre dans 12 pays. En France, Guyancourt fait partie des villes accueillant des artistes circassiens. Le 13 novembre, une *Nuit du cirque* est ainsi programmée à partir de 20 h 30 à la ferme de Bel Ébat.

Quatre spectacles y sont prévus. On retrouvera un spectacle de corde lisse intitulé *Journal de la femme canon*, dans lequel l'acrobate Laura Terrance « place la question du corps et de la beauté féminine au cœur de sa recherche », indique la ferme de Bel Ébat. À ce spectacle, s'ajoute *Phasme*,

une représentation alliant cirque et danse et mettant en scène un duo d'artistes qui « se déploie et se contracte, faisant naître des figures abstraites et évocatrices », précise la ferme de Bel Ébat. Au menu aussi, du jonglage avec le spectacle *Pio ospedale della pietà*, de Audrey Decaillon, « jongleuse à la reconnaissance internationale » qui « revient à la ferme de Bel Ébat pour cette petite forme surprise spécialement créée pour cette *Nuit du cirque* », souligne le théâtre guyancourtois. Sans oublier *Et pourquoi pas ?*, un numéro mettant en avant tissus aériens, clown, jonglage et acrobatie. Les tarifs des places vont de 12,50 à 25 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

Les Clayes-sous-Bois Cap sur la Norvège pour le retour des documentaires-conférences de voyages

L'événement revient le vendredi 12 novembre à l'espace Noiret, pour la première fois depuis la crise sanitaire. Le documentaire *Norvège, destination cap Nord*, sera projeté.

Ils ne s'étaient plus tenus depuis la crise sanitaire. Les documentaires de voyages suivis d'un échange avec le réalisateur font leur retour à l'espace Philippe Noiret des Clayes-sous-Bois. Mais, cette fois, l'événement porte le nom d'*Altair conférences* et non plus *Connaissances du monde*. Premier volet le 12 novembre à 14 h avec *Norvège, destination cap Nord*, de Serge Mathieu. « *Du Sud de la Norvège [...] jusqu'aux confins du continent européen, où brille le soleil de mi-*

nuit, le film vous guide tout au long des 3 000 kilomètres de la longue et fascinante route mythique vers le cap Nord », indique la commune des Clayes-sous-Bois sur son site internet.

Six *Altair conférences* sont programmées au total cette saison, avec des documentaires sur la Cappadoce, le Népal, l'Éthiopie, la Bretagne ou encore un tour du monde en 80 jours sans un sou. Renseignements au 01 30 79 38 96. ■

Élancourt La Journée des écrivains persécutés, emprisonnés et empêchés fait son retour

Le 15 novembre, est prévue à la Commanderie une table ronde à laquelle sont invités une chanteuse colombienne, un écrivain et poète kurde, et un journaliste haïtien.

Après une édition 2020 mise à mal par la crise sanitaire, la Commanderie, à Élancourt, accueille de nouveau *La Journée internationale des écrivains persécutés, emprisonnés et empêchés*, le 15 novembre. Une programmation en lien avec la Journée mondiale des écrivains en prison, organisée depuis 1981 par Pen international, association regroupant plusieurs écrivains du monde entier, et qui vise à « attirer l'attention mondiale sur des écrivains et des journalistes dont le travail leur

attire des représailles », selon le site internet journee-mondiale.com. À la Commanderie, c'est une table ronde animée par Nouraddine Agne, journaliste à *Marmite FM*, qui est prévue à partir de 20 h 30. Elle rassemblera Amari Natura, chanteuse colombienne, activiste pour l'environnement et les droits des femmes, Dewran Evdirehim, écrivain et poète kurde, et Anderson D. Michel, journaliste haïtien. Entrée gratuite, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■



La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédactrice en chef :
Alix Daguet
alix.daguet@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Farah Sadallah
farah.sadallah@lagazette-sqy.fr

Directeur de la publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 11-2021
Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

Ne pas jeter sur la voie publique.

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

			2	1			4
	2	4				1	
8				6		9	5
7			1	6			4
4	9	6		7			2
	5		9				3
2	1		6		8		3
	4	3				9	8
6				4		7	

SUDOKU : niveau difficile

	4	2				5	
6			7	4			
	9			5	2		4
	8		4	2		1	
2						4	5
	6	7					2
	7	6				9	2
			2			3	
8	3		9				7

Solutions de la Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n° 149 du 2 novembre 2021 :

5	8	2	1	4	6	9	3	7
7	9	1	3	5	8	4	2	6
3	4	6	2	7	9	5	1	8
4	1	8	6	2	3	7	5	9
6	7	9	4	1	5	2	8	3
2	5	3	9	8	7	6	4	1
9	3	4	8	6	2	1	7	5
1	6	7	5	3	4	8	9	2
8	2	5	7	9	1	3	6	4

8	6	9	2	5	7	4	1	3
2	5	1	4	3	6	9	8	7
7	4	3	9	8	1	2	5	6
1	9	6	8	4	3	7	2	5
4	7	5	1	9	2	6	3	8
3	8	2	7	6	5	1	4	9
5	2	8	6	7	4	3	9	1
9	1	7	3	2	8	5	6	4
6	3	4	5	1	9	8	7	2

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

**Vous êtes entrepreneur,
commerçant, artisan,
vous désirez passer votre publicité
dans notre journal ?**



Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

**IMPAYÉS
OU RETARDS
DE LOYERS
NE RISQUEZ PAS
L'EXPULSION !**



FAITES VOUS AIDER !

**DÈS LA PREMIÈRE
DIFFICULTÉ,
CONTACTEZ LE
01 30 836 836***



+ d'infos :
yvelines.fr/prevention-expulsions
et **78-92.fr**

* Numéro Allô Solidarités

